

Les "chandelettes" de la petite Fête-Dieu à Estavayer-le-Lac

Autor(en): **Brodard, F.-X.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **36 (1946)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**FOLKLORE
SUISSE**

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES TRADITIONS POPULAIRES

Paraît quatre fois par an

36^e Année

N^o 2*

1946



Photo K. Suter.

Rentrée de la moisson à Champdonne (Val d'Entremont).
La charge du mulet est maintenue en équilibre à l'aide de deux bâtons
(voir No 1, page 13*).

Les „chandelettes“ de la petite Fête-Dieu à Estavayer-le-Lac.

Par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac.



Photo R. Loup, Estavayer.

Petit garçon portant sa «chandelette».

On sait que la Fête-Dieu, le jeudi après la fête de la T.-S. Trinité revêt une grande solennité à Estavayer. Le jeudi suivant se termine l'octave de la fête. A cette occasion, il y a messe chantée durant laquelle les encenseurs et les fleuristes encensent et jettent des fleurs comme le jour de la solennité. Puis, la procession du T.-S. Sacrement fait le tour de l'église. Non seulement les enfants des écoles y assistent, mais aussi, cette fois, les petits enfants (voir fig. p. 19*), conduits ou portés par leur maman, quelque parente ou connaissance. Ils ont souvent des ailes, et les garçons de cinq à huit ans portent en outre une «chandelette» (voir fig. ci-dessus). Cette «chandelette» a été confectionnée la veille par la maman ou le papa. Un garçon est allé dans les grèves couper



Photo R. Loup, Estavayer.

Groupe d'enfants accompagnés de leur maman
et portant leur «chandelette».

une baguette bien droite, autour de laquelle on a ficelé un bouquet de fleurs du plus joli effet. Tous les garçons de la «petite école» (première et deuxième année d'école primaire) portent leur «chandelette». Puis, suivant la procession, les mamans entrent à l'église avec leurs petits enfants, que le curé de la paroisse bénit solennellement, après avoir adressé aux mamans et à toute cette bruyante cohorte une brève allocution. Cette dernière cérémonie se passe devant la grille du chœur. On s'en va ensuite; beaucoup de mamans profitent de l'occasion pour faire photographier leurs enfants, cela depuis quelques années surtout.

Une fois rentrées à la maison, elles portent au galetas la „chandelette“ qu'elles y déposent, et qui protégera la maison. Elle y restera jusqu'à ce que, l'année proehaine, elle soit remplacée la nouvelle «chandelette».

Caractéristiques d'un enterrement à Ayent.

Par R. P. Venance Praplan, Romont.

Ayent, localité valaisanne du centre, sise sur la rive droite du Rhône, présente un certain nombre de particularités du plus haut intérêt. Mais, le patrimoine ancestral qu'il conservait jusqu'à ces dernières années avec un sentiment de noble fierté, s'effrite et devient par conséquent d'une pérennité contestable.